



Monsieur Luc CHATEL  
Ministre de l'Education nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

N/R : CC/NA 12 11/12

Paris, le 5 octobre 2011

Monsieur le Ministre,

Le 29 août dernier, je vous informais que le SE-Unsa lançait une action de blocage des remontées administratives suite à l'arrêt du recrutement des EVS chargés de l'aide administrative des directeurs d'école.

L'annonce, courant septembre, du recrutement de 4000 nouveaux emplois aidés pour l'Education Nationale ne permet pas d'apaiser ce conflit dans l'immédiat. D'une part, ce nombre est nettement insuffisant, d'autre part l'absence de fléchage ne permet pas de garantir un octroi effectif de ces emplois vers l'aide administrative.

Aussi, je vous informe que le SE-Unsa maintient sa consigne de blocage administratif, tant que les emplois n'auront pas été affectés dans les écoles.

Parce que l'entière responsabilité de cette situation incombe à votre ministère, nous estimons qu'il serait inopportun que des pressions, voire des menaces de sanctions, soient exercées sur nos collègues appliquant notre consigne syndicale. Si tel devait être le cas, nous prendrions alors nos responsabilités en alertant parents, élus et membres de la communauté éducative pour soutenir les directeurs qui, malgré des conditions de travail dégradées, s'investissent chaque jour pour assurer le bon fonctionnement de leurs écoles.

Pour le SE-Unsa, il y a urgence à apporter une réponse rapide à la situation actuelle. Je vous renouvelle donc ma demande d'ouverture d'un large débat sur le fonctionnement même des écoles primaires et sur la direction d'école qui rencontrent aujourd'hui des difficultés structurellement indépassables.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

**Christian CHEVALIER**  
Secrétaire général